



LIBERTÉ ÉGALITÉ RENTRÉE



400€ D'ÉCONOMIE
EN MOYENNE PAR LYCÉEN.NE OU APPRENTI.E

x wonderbul - ©Shutterstock - 07/2019

DOSSIER DE PRESSE
RENTRÉE SCOLAIRE 2019 - 2020



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

Sommaire

ÉDITO	04
1. POUR LE POUVOIR D'ACHAT :	
AVEC LA CARTE JEUNE, LA RÉGION FAIT GAGNER LES JEUNES ET LEUR FAMILLE EN POUVOIR D'ACHAT	06
2. POUR L'ENVIRONNEMENT :	
ALIMENTATION : PLUS DE QUALITÉ, SANS DE HAUSSE DE BUDGET POUR LES FAMILLES ET MOINS DE DÉCHETS.....	08
MOBILISATION POUR LA TRANSITION CLIMATIQUE : LA RÉGION ENGAGÉE AUX CÔTÉS DE SA JEUNESSE.....	10
TRANSPORTS SCOLAIRES : UNE OFFRE HARMONISÉE, SUR-MESURE ET TOUJOURS MOINS CHÈRE	11
LA RÉGION CONSTRUIT DES LYCÉES NEUFS À ENERGIE POSITIVE, AU SERVICE DES HABITANTS, AU CŒUR DES TERRITOIRES	12
CARTE : LES PRINCIPAUX CHANTIERS RÉALISÉS PAR LA RÉGION	14
3. POUR L'ÉGALITÉ ET LA PROXIMITÉ :	
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : LA RÉGION RAPPROCHE LES FORMATIONS DES ÉTUDIANT.ES.....	16
ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE : UNE MISSION DE PROXIMITÉ.....	18

“ **En Occitanie, nous croyons en notre jeunesse et lui donnons les meilleures chances de réussite et d'épanouissement** ”



Si chaque rentrée scolaire est un nouveau départ pour nos jeunes en Occitanie, c'est aussi une période synonyme de dépenses et de démarches qui pèsent sur chaque famille. En Occitanie, nous faisons le choix d'être utile à tous et toutes en cette période et de faciliter leur quotidien. Pour ce faire, nous agissons avec nos dispositifs là où se portent concrètement les besoins de nos concitoyen.ne.s, tout en visant un objectif clair : une éducation et une formation de qualité et de proximité.

Etre utile, **c'est soutenir le pouvoir d'achat des familles** en leur faisant faire des économies tout en leur simplifiant la vie avec la **Carte Jeune Région**. Cela représente 400 € d'aides de la Région en moyenne et par jeune. Près de 231 000 lycéen.nes ont ainsi gratuitement accès aux manuels scolaires, près de 159 000 1^{ers} équipements seront remis aux lycéen.nes et apprenti.es sans frais, près de 58 000 jeunes se verront remettre un ordinateur gratuitement et tous recevront une aide à la lecture de 20 € et une aide à la pratique sportive de 15 €. **Nouveauté de cette rentrée, l'accès au transport scolaire sera gratuit pour les élèves internes et tous nos jeunes pourront accéder au transport scolaire par train au même prix que le transport par car !**

Etre utile, c'est favoriser l'égalité et investir pour proposer à tous et toutes des conditions d'études optimales et de qualité. Je pense bien sûr à la construction ou à la rénovation de lycées sur l'ensemble des territoires. Pour les étudiant.es, nous investissons pour permettre à tous d'accéder à un enseignement supérieur d'excellence, proche de chez eux. La Région s'est fortement mobilisée pour que soient ouverts, dès cette année, 3 campus connectés en Occitanie.

Je n'oublie pas le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes, que nous portons avec le dispositif "Génération Egalité" et qui permettra cette année encore l'organisation de plus 1 500 séances d'information dans les lycées, CFA et Ecoles de la 2^{ème} chance régionales, sur des sujets majeurs comme l'égalité professionnelle, les violences sexistes, ou encore la contraception. Ce dispositif a déjà permis de sensibiliser près de 75 000 jeunes.

Enfin, je pense aux valeurs que nous voulons transmettre aux générations futures. Notre jeunesse s'est récemment mobilisée **pour le climat**. Nous devons l'accompagner dans cette lutte et c'est la raison pour laquelle nous lançons le budget participatif citoyen « **Ma solution pour le climat** » afin que lycéen.nes et étudiant.es fassent émerger et mettent en œuvre des solutions citoyennes en matière d'atténuation et/ou d'adaptation au changement climatique. Parallèlement à cela, nous engageons à cette rentrée un programme inédit de **plantations de 230 000 arbres**, soit un pour chaque lycéen.ne que compte la région.

Avec notre dispositif « L'Occitanie dans mon assiette », nous avons lancé la dynamique pour porter à 40% la part des produits de qualité et de proximité, dont la moitié issus de l'agriculture biologique, dans les cantines des lycées. A cette rentrée, nous doublerons le nombre de lycées participants avec la même ambition : plus de qualité, moins de déchets et pas de hausse de budget pour les familles.

En Occitanie, nous croyons en notre jeunesse et nous agissons pour offrir aux plus de 500 000 jeunes qui s'apprentent à faire leur rentrée les meilleures chances de réussite et d'épanouissement.

Carole Delga
Présidente de la Région
Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée

400€ d'économies pour les familles en moyenne

LORDI

Totalement gratuit pour les élèves des 212 lycées publics labellisés « Lycée numérique », il l'est également pour les familles qui reçoivent l'allocation de rentrée scolaire. Les familles aux revenus plus élevés reçoivent une aide de 80 € ou 200 € en fonction de leurs ressources

MANUELS SCOLAIRES

La Région **fournit gratuitement** à tous les élèves du secondaire les manuels scolaires (papier ou en format numérique)

LICENCE SPORTIVE

15 € pour s'acquitter d'une licence sportive UNSS

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER?

231 000 élèves inscrits dans les lycées publics et privés de la région

38 360 apprenti.es

1 350 élèves des écoles régionales de la 2^e chance

Les jeunes inscrits dans une **formation à distance** (CNED, CNPR)

DEMANDEZ VOTRE CARTE JEUNE

Pour bénéficier des aides de la carte Jeune, rendez-vous sur www.cartejeune.laregion.fr

PREMIER ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL

Le matériel nécessaire aux élèves en lycée professionnel ou en apprentissage est **pris en charge** par la Région

PERMIS DE CONDUIRE

La Région prend en charge **500 €** pour aider les apprenti.es en dernière année de CAP ou de Bac Pro à financer leur permis de conduire

VIE QUOTIDIENNE

La Région finance en partie les **frais d'hébergement**, de **transport** et de **restauration** des apprenti.es

LIVRES

20 € pour s'acheter les livres de son choix dans une librairie indépendante partenaire de la Région

AVEC LA CARTE JEUNE, LA RÉGION FAIT GAGNER LES JEUNES ET LEUR FAMILLE EN POUVOIR D'ACHAT

La Carte Jeune Région est le sésame incontournable pour l'ensemble des lycéen.nes et apprenti.es d'Occitanie qui préparent leur rentrée.

Rassemblant sur un support unique et numérique l'ensemble des aides régionales qui leur sont dédiées, elle représente une économie moyenne de 400€ par an et par jeune. Les démarches pour demander sa Carte Jeune et la présentation de l'ensemble des aides sont accessibles sur le site dédié : www.cartejeune.laregion.fr

Créée par la Région Occitanie, avec le soutien de l'Union Européenne, la Carte Jeune accompagne les jeunes tout au long de leur parcours. Outre l'accès aux aides régionales, elle peut aussi permettre l'accès aux établissements et à la restauration scolaire, ainsi qu'à des événements culturels et sportifs.

LA CARTE JEUNE RÉGION REPRÉSENTE 400€ D'ÉCONOMIES EN MOYENNE

- L'accès à loRdi, un ordinateur portable individuel

La Région fournit un ordinateur portable à 58 000 lycéen.nes et apprenti.es d'Occitanie. Il est gratuit pour les élèves des 212 lycées publics labellisés « Lycée numérique » (voir ci-dessous). Il est également fourni gratuitement aux élèves qui reçoivent l'allocation de rentrée scolaire. Une aide à l'acquisition est par ailleurs proposée aux familles dont les revenus sont plus élevés, à hauteur de 80 € ou 200€ en fonction de leurs ressources.

► 95 % des lycées labellisés « Lycée numérique »

En 2017, la Région a lancé, en partenariat avec le Rectorat, le label « Lycée numérique » qui reconnaît les efforts engagés par les lycées publics de la région pour développer l'usage du numérique en classe. L'objectif : répondre aux défis liés à la révolution digitale et enrayer les inégalités dans l'accès et la maîtrise du numérique. La dynamique enregistrée dès la 1^{ère} année se confirme : **à la rentrée 2019, 212 lycées publics seront labellisés soit 95% des établissements de la région.** Ce label permet aux élèves entrant en 2nde de bénéficier gratuitement de l'ordinateur portable loRdi pour un usage pédagogique en classe et l'accès aux manuels numériques. **53 500 jeunes** sont concernés cette année. **100 % des lycées publics d'Occitanie seront labellisés d'ici 2021.**

OCCITANIE, EN POINTE SUR LES MANUELS NUMÉRIQUES

Pour la 1^{ère} fois cette année, la Région a décidé de laisser la liberté à tous les établissements de choisir, pour chaque matière, entre un manuel papier ou sa version numérique.

Près de 1,3 millions de manuels seront distribués cette année. Sur l'ensemble des nouveaux manuels commandés (780 000), 30% sont en version numérique.



© Darnaud Antoine - Région Occitanie

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Près de 231 000 élèves inscrits dans les lycées publics et privés de la région
- 38 360 apprenti.es
- 1 350 élèves des Ecoles régionales de la 2^{ème} chance
- Les jeunes inscrits dans une formation à distance (CNED, CNPR)

Au total, plus de 260 000 jeunes d'Occitanie pourront bénéficier des aides régionales via la Carte Jeune cette année.



- La gratuité des manuels scolaires, papier ou numérique, à tous les lycéen.nes

La Région prend totalement en charge le coût de l'achat des manuels et organise leur distribution dans tous les établissements à la rentrée.

- La gratuité du 1^{er} équipement professionnel

159 000 équipements professionnels (outils, tenues...) seront remis gratuitement par la Région aux lycéen.nes des filières technologiques et professionnelles et apprenti.es en 1^{ère} année. Cette mesure vise à lever les freins à l'entrée en formations professionnelles qui nécessitent des équipements spécifiques et souvent onéreux.

- L'aide à l'achat d'une licence sportive (UNSS) de 15€

- L'aide à la lecture de loisirs de 20€

- Les aides spécifiques aux apprenti.es pour :

- L'hébergement : 300€ ou 480€ par an, en fonction des ressources
- Le transport : 100€ à 200€, en fonction de la distance domicile - site de formation
- La restauration : de 90€ à 120€ par an, en fonction des revenus
- Le passage du permis de conduire : aide de 500 € pour les apprenti.es en dernière année de CAP ou Bac pro

APPRENTISSAGE : LA RÉGION RESTE PRÉSENTE POUR LES APPRENTI.ES ET LES CFA

En 2019, le nombre d'apprenti.es en Occitanie s'élève à plus 38 360 et connaît une nouvelle **augmentation de 5,3%** (+ 13% depuis 2016), notamment grâce au Plan régional de développement de l'apprentissage lancé par la Région. La loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » de 2018 retire aux Régions leur droit d'intervenir en matière d'apprentissage dès le 1^{er} janvier 2020. Aussi pour la dernière fois, et **afin de ne pas freiner le développement de l'apprentissage, la Région a souhaité poursuivre son soutien en direction des apprenti.es et des CFA en faisant un choix fort** : verser 100% des aides aux apprenti.es pour toute l'année 2019-2020, pour toute demande formulée avant le 31/12/2019.



© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

L'engagement de la Région se traduit également par l'**ouverture de 171 nouvelles formations** par apprentissage et un soutien à l'**investissement dans les CFA de plus de 28 M€**.

TRANSPORTS, MOBILITE, FORMATION...LA REGION AGIT AU QUOTIDIEN

Au-delà des aides accessibles via la Carte Jeune, la Région Occitanie accompagne les jeunes dans leur vie quotidienne et facilite leur accès à une formation.

Transports scolaires : la Région transporte chaque jour plus de 175 000 élèves. Elle s'est engagée à plafonner l'abonnement à 90€ pour les ayant-droit et à maintenir la gratuité dans les départements où elle était en vigueur. **Nouveauté de cette rentrée**, la gratuité totale des transports scolaires pour les élèves internes et l'ensemble des ayant-droit pourront accéder au transport scolaire par train, au même prix que le transport par car (+ d'infos en page 11).

Formations sanitaires et sociales : la Région prend en charge de la totalité des frais de scolarité pour les élèves de niveau bac et inférieur et propose des bourses d'étude pour se former aux métiers du sanitaire et du travail social.

Aides à la mobilité européenne et internationale : la Région accompagne chaque année les étudiant.e.s, les apprenti.e.s et les jeunes en insertion professionnelle dans le cadre de séjours d'études ou de stages à l'étranger. Ces aides ont bénéficié à près de 5 000 jeunes en 2018. Les mobilités à destination des apprenti.es et des jeunes en insertion sont soutenues par le programme Erasmus +.

Pass Mutuelle : jusqu'à 100€ pour permettre aux étudiants de souscrire à une mutuelle.

ALIMENTATION : PLUS DE QUALITÉ, SANS HAUSSE DE BUDGET POUR LES FAMILLES ET MOINS DE DÉCHETS

La récente publication du rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) vient une fois encore souligner la place centrale qu'occupe l'alimentation dans notre société. A l'aune des bouleversements climatiques, repenser les modes de consommation apparaît aujourd'hui vital. Déclarée grande cause régionale pour les années 2018 et 2019, l'alimentation est au cœur de la politique menée par la Région afin de redonner aux citoyens le pouvoir de consommer mieux et local.

« L'OCCITANIE DANS MON ASSIETTE » : LE CHOIX DE LA PROXIMITÉ ET DE LA QUALITÉ

Avec plus de 20 millions de repas servis dans 192 restaurants scolaires chaque année l'enjeu est de taille en Occitanie.

C'est pourquoi, la Région a lancé en 2018 la démarche « L'Occitanie dans mon assiette » afin d'offrir aux jeunes une alimentation de qualité.

L'objectif : porter à 40% la part des produits de qualité et de proximité, dont la moitié issus de l'agriculture biologique, dans les cantines des lycées.

En favorisant les circuits courts, ce dispositif permet également aux lycées engagés de soutenir et développer l'activité des producteurs d'Occitanie.



© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

► Un dispositif fondé sur l'accompagnement

Après une première année d'expérimentation qui a notamment permis d'identifier les besoins des lycées et de les mettre en lien avec les capacités des filières agricoles et agroalimentaires locales, le dispositif régional monte en puissance : **112 lycées seront accompagnés à la rentrée**, représentant au total **10 millions de repas** et 60% des lycées régionaux. Ce dispositif se traduit par :

- Une subvention à hauteur de 0,16 € par repas
- La mise en œuvre d'un logiciel de gestion de la restauration
- La distribution d'un guide « anti-gaspi » réalisé par la Région et l'ensemble des lycées

► La formation au cœur du dispositif

La Région a accompagné la mise en œuvre de son plan de valorisation de l'alimentation d'un volet de formation qui prévoit notamment :

- Une **aide à la conception des repas** (menus alternatifs, nutrition, etc.)
- Une **aide à la réalisation des repas** (modes de cuisson, utilisation de produits frais, etc.)
- La **sensibilisation à l'achat local**, en dotant notamment les agents des bases nécessaires pour promouvoir les critères de proximité dans l'achat public

Lancé en juin 2018, le programme de formation a déjà accueilli 300 participants, lors de 28 sessions organisées sur l'ensemble de la région. Une vingtaine de sessions complémentaires seront par ailleurs organisées en 2020.

La Région investit par ailleurs fortement pour agrandir et rénover les cantines scolaires : sur la période 2016-2021, elle a prévu d'engager 72 M€ pour réaliser 25 opérations de travaux.

Plus de 3 M€ sont par ailleurs engagés cette année pour doter les restaurations scolaires **d'équipements innovants** dans un objectif de **développement durable** (tables de tri, fours à chaleur lente et différée...).

« L'OCCITANIE DANS MON ASSIETTE » : LES RÉSULTATS SONT LÀ !

Parmi les lycées accompagnés depuis le lancement du dispositif il y a un an, la part moyenne de produits locaux est passée de 16% à près de 23% ! Pour certains établissements l'écart est encore plus net :

- lycée polyvalent Gaston Monnerville à **Cahors** (46) : de 7% en 2016 à plus de 41%
- lycée polyvalent Pyrène à **Pamiers** (09) : de 12% à près de 44%
- lycée professionnel Lautréamont à **Tarbes** (65) : de 15% à plus de 33%
- lycée Arago à **Perpignan** (66) de 21% à plus de 29%
- lycée Rabelais à **Saint-Chély-d'Apcher** (48) : de plus de 11% à plus de 16%

► Lutte contre le gaspillage et gestion des déchets : la Région va plus loin

Pour accompagner les lycées dans cette politique alimentaire volontariste, la Région a également développé un **plan de lutte anti gaspillage** et lance à cette rentrée l'opération « **Zéro plastique en restauration scolaire** » :

- Afin de réduire et mieux gérer les biodéchets issus de la restauration scolaire tout en luttant contre le gaspillage, la Région a, dès l'été 2018, envoyé à chaque lycée un **guide « anti-gaspi »**, et accompagnera 84 lycées en 2019-2020 pour la mise en œuvre de solutions de tri et de valorisation des biodéchets. Les autres lycées seront accompagnés en 2020, 2021 puis 2022 ;

- Le **plan de réduction « Zéro plastique en restauration collective »** lancé par la Région s'inscrit à la fois dans la lutte contre les déchets et celle contre les perturbateurs endocriniens. Mis en œuvre dès septembre 2019, il prévoit notamment la suppression des contenants de réchauffe en plastique des cuisines centrales ou encore un plan de formation des cuisiniers.

NOUVEAU : LANCEMENT D'UN GRAND CONCOURS DE CUISINE DÉDIÉ AUX JEUNES

L'Occitanie est la 1^{ère} Région de France à avoir adopté, fin 2018, un Plan en faveur de l'alimentation durable, dont elle a fait sa grande cause régionale. Cette année, la Région passe à l'action.

Parmi ses priorités : initier les jeunes au bien manger et à l'utilisation de produits locaux, de qualité et de saison. Ainsi sera lancé au mois d'octobre, le 1^{er} concours régional de cuisine à destination des jeunes (15 à 25 ans) sur le thème de l'alimentation, tout en valorisant les produits régionaux et les agents régionaux des lycées.

Les équipes candidates devront réaliser une vidéo de présentation de leur recette (préparation mettant à l'honneur un produit d'Occitanie au choix). Les équipes retenues participeront à la finale au salon Régéal en décembre prochain.



© Grimault Emmanuel - Région Occitanie

MOBILISATION POUR LA TRANSITION CLIMATIQUE : LA RÉGION ENGAGÉE AUX CÔTÉS DE SA JEUNESSE

Engagée dans une transition écologique et énergétique ambitieuse destinée à faire de l'Occitanie la 1^{ère} Région à énergie positive d'Europe d'ici 2050, notamment en multipliant par 3 la production d'énergies renouvelables, la Région Occitanie a souhaité associer l'ensemble des lycées régionaux et leurs élèves, ainsi que les étudiants, à cette démarche.

FOCUS SUR 2 DISPOSITIFS RÉGIONAUX EMBLÉMATIQUES

Le Budget Participatif Citoyen « Ma solution pour le climat » :

Afin de faire émerger et mettre en œuvre des solutions citoyennes en matière d'atténuation et/ou d'adaptation au changement climatique, la Région donnera dès le 13 septembre prochain, la possibilité aux jeunes, qu'ils soient lycéen.nes ou étudiant.es, de proposer des solutions nouvelles en faveur du climat. A travers ce **Budget Participatif doté de de 6 M€ sur trois ans (dont 2 M€ dès 2019)**, la Région donne la parole à la jeunesse d'Occitanie, avec l'assurance que les projets retenus suite à un vote citoyen, seront mis en œuvre.

Retrouvez l'ensemble des modalités pratiques en ligne : www.laregion.fr/masolutionclimat

L'appel à projets « Lycées à énergie positive » :

Doté d'un budget de 180 000 €, il permet aux lycéens de comprendre et s'approprier les principes de la transition écologique en s'impliquant dans un projet innovant, et aux lycées de développer des actions éducatives nouvelles bénéficiant de l'appui d'intervenants extérieurs. 16 lycées et établissements régionaux d'enseignement adaptés (EREA) ont été retenus pour la rentrée 2019.



© Grimault Emmanuel - Région Occitanie

UN LYCÉEN = UN ARBRE PLANTÉ : LA RÉGION SE BAT POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

La présidente de Région Carole Delga a annoncé sa volonté d'engager un vaste programme de plantations d'arbres, en cohésion avec le plan d'action pour le développement d'une agriculture durable porté par la Région. Au total 230 000 arbres, soit un pour chaque lycéen.nes que compte la Région, seront ainsi plantés. Afin de donner une dimension pédagogique à cette action, les lycéens seront acteurs ainsi que les associations locales.



© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

TRANSPORTS SCOLAIRES : UNE OFFRE HARMONISÉE, SUR-MESURE ET TOUJOURS MOINS CHÈRE

Responsable de l'organisation des services de transports scolaires depuis le 1^{er} janvier 2018, la Région s'est mobilisée pour assurer auprès de plus de 175 000 élèves concernés, un service simplifié et plus efficace. **Pour cette rentrée 2019, la Région poursuit ses efforts et proposera une offre de qualité adaptée aux besoins des élèves et des territoires.**

DEPUIS 2018 : HARMONISATION ET PLAFONNEMENT DES TARIFS

Dans un souci de préservation du pouvoir d'achat des familles, la Région s'est engagée à plafonner l'abonnement de transport scolaire à **90 €** pour les ayant-droit sur l'ensemble du territoire et à maintenir la gratuité dans les départements où elle était en vigueur.

DEUX PRIORITÉS POUR LA RENTRÉE 2019 : AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCÈS AU TRANSPORT SCOLAIRE ...

Afin de garantir à tous les jeunes scolarisés d'Occitanie l'accès aux services de transports régionaux, la Région a développé plusieurs mesures, parmi lesquelles :

- **L'inscription facilitée et la prise en charge intégrale des abonnements scolaires à bord des trains du réseau liO** : aujourd'hui pour les élèves devant prendre le train en plus du car, plus besoin de réaliser son inscription et de retirer son abonnement en gare. Avec la carte de transport liO les élèves bénéficieront d'un sésame unique leur garantissant un accès aux deux modes de transport et **une prise en charge des surcoûts liés à l'accès au train.**

- **La prise en charge facilitée des trajets interdépartementaux en Occitanie** : les modalités de prise en charge de ces trajets diffèrent selon les départements et peuvent faire l'objet d'attribution de plusieurs cartes de transport scolaire, ainsi que d'une prise en charge financière parfois partielle. Dès la rentrée 2019, la Région facilite l'inscription sur ces trajets grâce à la carte de transport liO. Elle s'engage par ailleurs à faciliter autant que possible les correspondances train/car.

- **Nouveauté rentrée 2019 : gratuité totale pour les élèves internes.** Les familles des élèves s'étant déjà acquittées de leurs droits se verront rembourser la totalité de leur abonnement.

DES ARRÊTS DE BUS ACCESSIBLES À TOUS

La Région débloque **8,3 M€** pour aider les communes, les intercommunalités, les départements, l'État et la SNCF à **rendre accessibles aux personnes en situation de handicap les arrêts de car** de l'ensemble des lignes régulières d'autocars régionales du réseau liO. **Plus de 1000 points d'arrêt sont concernés.**

...ET PROPOSER DES TARIFS TOUJOURS PLUS ATTRACTIFS POUR LES JEUNES

Suite à l'adoption de sa nouvelle gamme tarifaire ferroviaire, **la Région poursuit sa politique de baisse des tarifs de ses abonnements jeunes TER** avec l'objectif qu'ils soient, en 2020, 50% moins chers que ceux « tout public ». En 2019, la baisse du tarif FréquentiO' Jeunes permettra aux usagers de réaliser une économie de 60 € à 102 € sur leur abonnement annuel, en fonction de leur trajet.

Gratuité des transports scolaires : la Région s'engage pour la rentrée 2021

Dans la continuité du combat qu'elle mène pour garantir aux lycéens les tarifs les plus bas, la Région prévoit de poursuivre la baisse des tarifs afin de tendre vers la gratuité totale des transports scolaires d'ici la rentrée 2021.

En 2019 les trajets sont facilités avec l'application liO

Afin de faciliter les trajets du quotidien, la Région a développé une nouvelle application liO dédiée aux transports qui permet de calculer et prévoir son itinéraire en car et en train TER sur toute la région. L'application sera téléchargeable sur App Store et Google Play à partir de la fin du mois de septembre.

LA RÉGION CONSTRUIT DES LYCÉES NEUFS A ENERGIE POSITIVE, AU SERVICE DES HABITANTS, AU CŒUR DES TERRITOIRES

D'ici 2022, près de 13 000 jeunes auront été accueillis dans les 10 nouveaux lycées construits par la Région. Des établissements modernes et de proximité, au service des habitants et des territoires, qui viennent s'ajouter aux lycées accueillant actuellement plus de 230 000 jeunes. La Région a par ailleurs lancé de nombreux chantiers pour rénover et agrandir ses lycées existants, avec 3 priorités : améliorer les conditions de vie et d'études des élèves, répondre à la croissance démographique et aux exigences en termes de développement durable.

Depuis 2016, 5 lycées ont d'ores-et déjà ouvert leurs portes à Villefranche-de-Lauragais, Pibrac, Lézignan-Corbières, Castelnaudary et Montech. 5 futurs lycées sont actuellement en cours de construction, financés à 100% par la Région. Comme s'y était engagée Carole Delga, tous ces nouveaux lycées seront des établissements à énergie positive.

► Lycée Martin Malvy à Cazères (31) – Rentrée 2020

Ce futur lycée à énergie positive pourra accueillir 1 200 élèves, dont 100 en internat, et proposera une offre de formation polyvalente avec des filières professionnelles métiers d'Arts Céramiques et BTS Tourisme.

La Région finance sa construction, d'un montant de 40 M€.

► Lycée Simone Veil à Gignac (34) – Rentrée 2020

1 200 élèves pourront également intégrer le lycée construit par la Région à Gignac, pour un coût global de 45 M€. Cet établissement polyvalent avec des filières professionnelles dans les domaines du tertiaire et de l'électrotechnique, comprendra un internat de 100 places.

► Lycée de Gragnague (31) – Rentrée 2021

Lycée polyvalent orienté sur des formations dans le domaine du numérique, cet établissement situé dans le Nord-Est toulousain accueillera 1 400 élèves et disposera d'un internat de 128 places. La Région investit 45 M€ pour sa construction.

► Lycée de Sommières (30) – Rentrée 2021

Financé à 100% par la Région, à hauteur de 45 M€, ce futur lycée polyvalent d'une capacité de 1 200 élèves, dont un internat de 100 places, proposera des formations dans le domaine de l'environnement.

► Lycée de Courdonterral (34) – Rentrée 2022

A Courdonterral, la Région construira un lycée polyvalent qui proposera des formations dans le domaine du numérique et pouvant accueillir 1 300 élèves. D'un coût global de 45 M€, cet établissement comptera un internat de 100 places.

La construction de 10 nouveaux lycées s'inscrit dans un **vaste plan d'investissement** lancé par la Région pour rénover, agrandir et moderniser les établissements de formation (lycées, CFA, CREPS et établissements de formations sanitaires et sociales) sur l'ensemble du territoire. **Ce plan ambitieux est doté de 1 milliard d'euros pour la période 2016-2022.**

LE CHIFFRE : 1 380 €

C'est le montant des dépenses d'investissement de la Région Occitanie, par lycéen.ne chaque année. L'Occitanie est ainsi la Région de France qui investit le plus pour ses jeunes (la moyenne nationale est de 800€ / lycéen.ne / an).

« Depuis plus de 3 ans, nous investissons massivement pour faire de nos lycées des établissements exemplaires, durables, adaptés aux besoins nouveaux des jeunes, de leurs enseignants et des agents régionaux des lycées. Nous avons aussi décidé de relever un nouveau défi : imaginer et construire ici, en Occitanie, le lycée du futur ! Après une grande concertation, nous allons tester les solutions proposées par les participants pour rendre nos lycées encore plus innovants, performants et agréables à vivre pour nos jeunes. »

Kamel Chibli,
vice-président en charge de l'Education, de la Jeunesse et du Sport



LA RÉGION ASSURE L'AVENIR ÉNERGÉTIQUE DE SES LYCÉES

En matière de travaux de rénovation et de construction dans ses 223 lycées, la Région Occitanie s'est fixée comme priorité la réduction des consommations d'énergie - chauffage, eau chaude sanitaire ventilation et électricité - et le développement des énergies renouvelables. **Depuis 2016, l'ensemble des nouveaux lycées construits par la Région sont des lycées à énergie positive.**

CHIFFRES CLÉS :

78 lycées avec toiture photovoltaïque

23 lycées raccordés à un réseau de chaleur

26 chaufferies bois

4 lycées avec géothermie : Marc Bloch à Sérignan (34), Nelson Mandela à Pibrac (31) et les futurs lycées de Gignac (34) et Cazères (31).

Les efforts et investissements engagés par la Région pour réduire les consommations d'énergies sur l'ensemble des lycées portent leurs fruits* :

- Baisse de plus de 29 % de la consommation de gaz pour le chauffage
- Baisse de 8 % des consommations d'eau
- Baisse de 1,4 % des consommations électriques. A terme, sur les nouveaux lycées, la production électrique sera en grande partie assurée en autoconsommation grâce à la production photovoltaïque.

* Sur la période 2013-2019

► Au lycée Ernest Ferroul de Lézignan-Corbières, l'électricité en circuit court

Pour ce lycée ouvert en septembre 2016, la Région s'est engagée dans un dispositif innovant de commercialisation de l'électricité renouvelable en circuit court. Le fournisseur s'approvisionne directement et exclusivement auprès des producteurs d'électricité renouvelable pour la revendre à ceux qui veulent acheter de l'électricité verte. Il est ainsi en lien direct avec les producteurs dans un processus citoyen et local d'utilisation d'énergie. Le lycée Ernest Ferroul est également doté d'une chaufferie bois co-financée par l'Ademe à hauteur de 180 000 €.

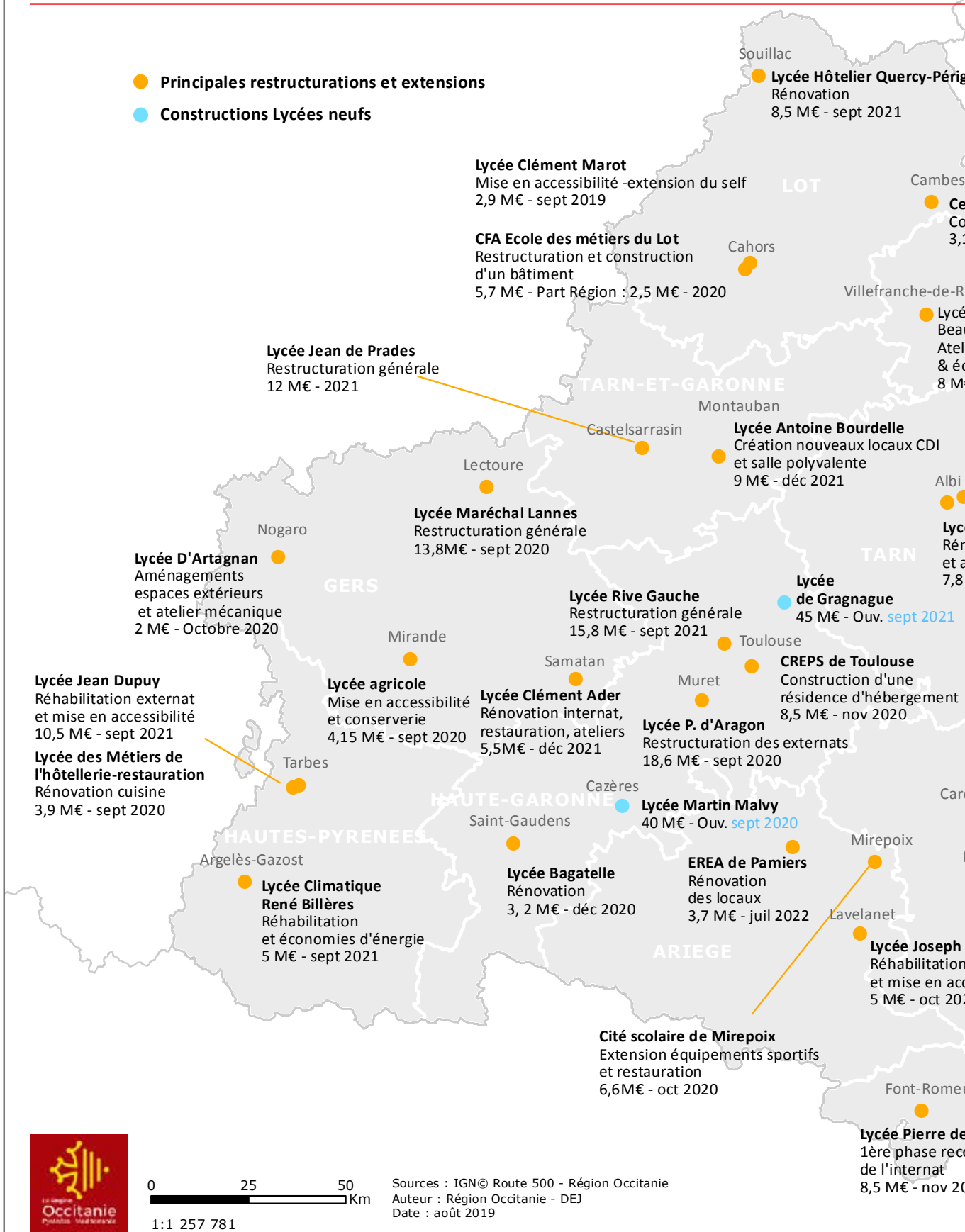


► Le lycée Nelson Mandela à Pibrac, chauffé par le sol

Le chauffage du lycée est assuré par une installation géothermique composée de 81 sondes de 130 m de profondeur, disposées sous et autour du bâtiment, et de 3 pompes à chaleur qui couvrent au total 95 % des besoins en chaleur de l'établissement. Afin de compenser l'énergie consommée par le lycée, le bâtiment est par ailleurs équipé de 1 500 panneaux solaires placés en toiture, sur une surface de 2 500 m².

Les principaux c

- Principales restructurations et extensions
- Constructions Lycées neufs



0 25 50 Km
1:1 257 781

Sources : IGN© Route 500 - Région Occitanie
Auteur : Région Occitanie - DEJ
Date : août 2019

chantiers réalisés par la Région



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : LA RÉGION RAPPROCHE LES FORMATIONS DES ÉTUDIANT.ES

Trop de jeunes aujourd'hui encore renoncent à poursuivre des études supérieures, notamment à cause de freins financiers liés aux coûts de déplacement ou de logement. Pour lever ces obstacles et permettre à tous les jeunes d'Occitanie d'accéder à un enseignement supérieur d'excellence, quel que soit leur lieu de vie ou leur parcours, la Région soutient le développement de campus, et de formations de proximité sur les territoires, en dehors des deux métropoles.

► Dès 2019, 3 campus connectés en Occitanie

A l'initiative de la Région, 3 sites ont été labellisés en Occitanie par l'Etat pour accueillir à cette rentrée, un « Campus connecté » : **Cahors (46), Le Vigan (30) et Carcassonne (11)**. Cette expérimentation, construite en partenariat avec les collectivités locales et lancée pour une période de 3 ans, s'appuie sur les possibilités offertes par le numérique et la formation à distance (FAD). Chaque campus connecté offrira aux jeunes un environnement spécifique :

- Un **tiers-lieu** de regroupement en présentiel, équipé et connecté pour accueillir les étudiant.es, permettant de lutter contre l'isolement qui peut être source de décrochage.
- Un large **catalogue de formations à distance**, sous la forme d'un bouquet de licences ou BTS, proposé par les Universités d'Occitanie mais également des universités d'autres régions ou par le CNED.
- Un **accompagnement de proximité**, collectif et individualisé, grâce à la présence d'un tuteur méthodologique sur le site, qui assurera le suivi et l'encouragement des jeunes.

Les 3 premiers campus connectés d'Occitanie accueilleront cette année des promotions d'une dizaine d'étudiant.es, avec une montée en puissance prévue sur les années suivantes. La Région finance les investissements nécessaires aux tiers-lieux qui accueilleront les Campus connectés (aménagement des locaux, équipements, mobilier...) sur chacun des 3 sites labellisés. Ce financement est complété par une participation de l'Etat et de la collectivité locale porteuse du projet.

► Ouverture de nouvelles formations de proximité

La Région s'engage également pour développer une offre de formation équilibrée et de qualité sur l'ensemble du territoire, en concentrant les efforts sur les 18 villes universitaires d'équilibre (VUE). Fréquentées par 58 000 étudiants, ces villes accueillent 23 % de l'effectif étudiant régional. En 2018, la Région a accompagné l'ouverture de 16 nouvelles formations (DUT, Licence, Licence Pro, diplôme d'ingénieur et Master) à Albi, Béziers, Carcassonne, Foix, ...



© Grimault Emmanuel - Région Occitanie

DES INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS D'EXCELLENCE POUR LES ÉTUDIANT.ES

Depuis 2015, la Région a engagé plus de 77 M€ pour réaliser des opérations de rénovation, modernisation et construction de campus universitaires. Sur l'ensemble des chantiers lancés, 51 % sont situés hors des métropoles. D'ici 2020, 37 opérations inscrites aux CPER 2015-2020 seront engagées et financées à hauteur de 90 M€ par la Région.

- Construction d'un bâtiment sur le Campus Saint-Eloi à **Rodez** – 12 M€ dont 4,5 M€ de la Région, 3,3 M€ de FEDER (fin 2021)
- Réhabilitation du bâtiment A de l'IUT d'**Auch** – 3 M€, dont 1,4 M€ de la Région (début 2020)
- Construction du CRTCI à l'ENI de **Tarbes** – 5,2 M€ dont 3 M€ de la Région et 2,2 M€ de FEDER (rentrée 2019)
- Construction de la Maison de la vie étudiante sur le campus de **Castres** – 3,2 M€ dont 1,7 M€ de la Région (Rentrée 2019)
- Reconstruction du Centre universitaire de **Montauban** – 9,2 M€ dont 1,7 M€ de la Région (2021)
- Reconstruction du bâtiment 1 du Centre universitaire de **Foix** – 2,2 M€ dont 1,3 M€ de la Région (2021)
- Réhabilitation et construction de bâtiments d'enseignement à l'Université de Perpignan Via Domitia, au centre de **Perpignan** – 5,8 M€ dont 1M€ de la Région (2020)
- Extension de l'UFR Médecine de l'Université de Montpellier à **Nîmes** – 8M€ dont 2,5 M€ de la Région (1^{ère} tranche : 2020)
- Réhabilitation des IUT de **Montpellier-Sète et Nîmes** pour la transition et l'efficacité énergétique – 9,9 M€ dont 2,3 M€ de la Région (1^{ère} tranche : 2021)

A Toulouse et Montpellier :

- Reconstruction de l'Ecole nationale d'architecture de **Toulouse** – 26 M€, dont 11,4 M€ de la Région (2023)
- Réhabilitation et aménagement des bibliothèques universitaires en learnings centers à l'Université de **Montpellier** – 2,6 M€ dont 0,5 M€ de la Région (2019-2020)
- Réhabilitation des locaux de l'Université Paul Valéry de **Montpellier** - 13 M€, dont 1 M€ de la Région (rentrée 2019)

SANITAIRE ET SOCIAL : UN SECTEUR D'AVENIR POUR LES JEUNES

La Région Occitanie soutient le développement des formations et des instituts qui forment les futurs professionnels des secteurs sanitaire et social. Elle accompagne 15 000 élèves et étudiants (bourses, prise en charge des frais de scolarité, contrats de fidélisation...), le fonctionnement et l'équipement de 112 écoles et finance également d'importants travaux de rénovation et construction.

BOOSTER LE RECRUTEMENT D'AIDE-SOIGNANT EN MILIEU RURAL

Pour faire face à la pénurie de personnels formés dans les territoires ruraux, la Région Occitanie a lancé, au printemps dernier, une expérimentation pour inciter les élèves aides-soignant.es à exercer en zones rurales, une fois leur diplôme décroché : les « **contrats de fidélisation** ».

Applicable dès cette rentrée, ce nouveau dispositif permettra aux élèves de bénéficier d'une aide régionale mensuelle de 150 € ou 200 €, sur 10 mois de formation.

► De nouvelles formations dans des secteurs qui recrutent

Dans la nouvelle carte des formations définie en 2019, la Région a prévu le financement de 375 parcours de formation supplémentaires dans le secteur social. Dès la rentrée de septembre, 58 nouvelles places en formation de « Moniteur.trice éducateur.trice » financées par la Région ouvriront à Montauban (organisme de formation Erasme), Perpignan (IRTS), Montpellier (Initiatives) et Albi (IFRASS).

► Travaux : la Région investit pour rénover et construire des écoles de formation

- Reconstruction de l'IFSI-IFAS d'**Auch** sur la caserne d'Espagne – Opération en maîtrise d'ouvrage Région - 6,8 M€ (septembre 2022)
- Intégration de l'IFSI-IFAS de **Montauban** sur le centre Universitaire – Opération en maîtrise d'ouvrage Région - 3,6 M€ – (septembre 2020)
- Réhabilitation de l'IFMS de **Nîmes** – Opération en maîtrise d'ouvrage CHU Nîmes – 10,6 M€ dont 4M€ de la Région et 1 M€ de FEDER géré par la Région (septembre 2020)
- Réhabilitation de l'IFSI-IFAS-IFAP de **Béziers** - Opération en maîtrise d'ouvrage CHU - 6,4 M€, dont 2,4 M€ de la Région et 1 M€ de FEDER (été 2020)

ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE : UNE MISSION DE PROXIMITÉ

La loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » de 2018 a confié aux Régions une nouvelle mission en matière d'orientation. **Consciente du caractère déterminant que revêt l'orientation dans l'avenir des jeunes, la Région s'engage pour garantir à tous les publics, scolaires, étudiants ou familles, une information complète sur les métiers, débouchés, formations**, en lien direct avec le parcours et les aspirations de chacun.

La Région déploiera ainsi très prochainement une toute nouvelle version du portail MeFormerEnRégion.fr qui permettra aux différents publics de trouver des informations ciblées, et aux acteurs de l'orientation de pouvoir accompagner, renseigner, et orienter les publics vers le bon interlocuteur ou le bon dispositif d'accompagnement. Quiz, tests, livrets numériques, tout sera fait **pour développer une approche personnalisée et complète de l'orientation**. L'utilisateur pourra à tout moment, grâce au site, être conseillé et dirigé sur les formations, emplois et organismes de son domaine.

En 2019, la Région prévoit également le déploiement d'un service de proximité aux usagers à travers la création de deux **Maisons de l'Orientation** à Montpellier et au centre-ville de Toulouse, qui viendront enrichir l'offre déjà proposée au sein de la Maison de l'Orientation de Bellefontaine, à Toulouse, et au sein des Maisons de la Région ouvertes dans chaque département.



© Pouchard Sébastien - Région Occitanie

CONTACTS PRESSE

Laure DUPAU
Attachée de presse

05 61 33 56 06
06 40 93 44 11
laure.dupau@laregion.fr

Yoann LE TEMPLIER
Attaché de presse

04 67 22 79 40
06 38 30 70 83
yoann.letemplier@laregion.fr

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Toulouse

05 61 33 53 49 | 52 75

Montpellier

04 67 22 81 31

service.presse@laregion.fr

 @presseoccitanie

 @occitanie | laregion.fr

